

Rapport d'activité

2013





**Association paritaire pour la santé et la sécurité
du travail du secteur de la construction**

7905, boul. Louis-H.-Lafontaine, bureau 301
Anjou QC H1K 4E4
Tél.: 514 355-6190 1 800 361-2061
Télééc.: 514 355-7861 www.asp-construction.org

Table des matières

Message du président	1
Mission	2
Organigramme	3
Administration	4
Mot du directeur général	8
Principes d'action 2013	9
L'année 2013 ... en un coup d'oeil	10
Formation	11
Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction	15
Perfectionnement et planification	17
Information et communication	19
Conseil et assistance technique	25
Partenariat et collaboration	37
Ententes interprovinciales	37
Centre de documentation	38
Rapport du trésorier	39

Message du président

C'est donc dire qu'il faut redoubler d'efforts pour trouver d'autres avenues en matière de prévention afin de fournir au milieu de la construction les outils nécessaires qui auraient des impacts significatifs pour réduire le nombre d'accidents et de lésions sur les chantiers.

Dans cette optique, je crois que la formation demeure encore un pari gagnant tant pour le présent que pour l'avenir. C'est pourquoi je suis fier de souligner que l'ASP a dispensé 1 301 formations à 17 296 participants. Fait intéressant, plus de deux formations sur trois étaient en lien avec un des thèmes du *Plan d'action construction* de la CSST. La durée de certaines formations a été augmentée afin de mieux répondre aux besoins exprimés par nos clientèles. Deux volets de formations pratiques ont été ajoutés à notre offre de service.

Le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* a été à l'image des années précédentes en terme d'activité. En effet, l'ASP a émis 41 899 attestations qui se répartissent ainsi : 34 448 nouvelles attestations et 7 451 duplicata. Pour la relève, le développement de savoir-faire en prévention constitue un investissement pour notre industrie.

Les sujets traités dans notre bulletin *Prévenir aussi* ont suscité beaucoup d'intérêt auprès de nos lecteurs, particulièrement les numéros dans lesquels on retrouvait des outils concrets tels que des aide-mémoire ou des fiches de prévention.

De nouveaux documents ont aussi été produits pour compléter nos formations, dont des cahiers du participant, des fiches de prévention portant sur les lignes électriques aériennes et sur les systèmes d'ancrage de garde-corps et d'un nouveau guide sur les plates-formes de travail élévatoires automotrices.

Nous avons également entrepris une refonte complète de notre site Web www.asp-construction.org afin qu'il puisse être en mesure de mieux répondre à nos besoins actuels et futurs.

Nous avons poursuivi nos visites de chantiers ainsi que nos interventions auprès des entrepreneurs, des travailleurs et des organisations partenaires en santé et sécurité du travail de notre secteur. Quoique légèrement moins nombreuses que par les années passées, ces activités demeurent capitales puisqu'elles nous permettent de travailler à pied d'œuvre pour identifier des solutions et des bonnes pratiques en matière de prévention afin de les transférer à l'ensemble du secteur. Il s'agit donc d'activités rentables qui profitent à tous.

En 2013, nous avons continué nos collaborations avec nos partenaires afin de favoriser le partage de nos connaissances et de nos compétences pour offrir aux travailleurs et aux entrepreneurs les meilleurs services auxquels ils ont droit pour améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers.

En terminant, je profite de l'occasion pour faire part à l'ensemble du personnel de mon appréciation pour le travail constant accompli et les remercie de leur engagement envers l'ASP. Je remercie également les membres du conseil d'administration pour leur soutien durant mon mandat. Enfin, je vous invite à vous rappeler que plus un travailleur est en sécurité, meilleur il est au travail.



Yves Mercure



C'est avec plaisir que je vous soumetts le rapport d'activité de l'ASP Construction pour l'année 2013.

Depuis le début des années 2000, nous avons pu observer une baisse significative de la fréquence des accidents du travail dans le secteur de la construction. Toutefois, nous avons noté que cette tendance tend à s'estomper au cours des trois dernières années et ce, même s'il n'y a pas eu de relâchement dans les moyens mis en œuvre par les travailleurs et les employeurs pour améliorer les milieux de travail.

Mission

L'Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction) a pour mission de contribuer à la prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles sur les chantiers de construction.

Dans ce contexte, elle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs du secteur de la construction des services de formation, d'information, de recherche, de conseil et d'assistance technique en santé et sécurité du travail afin de prévenir les accidents du travail et les lésions professionnelles dans l'industrie.

Son engagement

La prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles est sa raison d'être.

Sa clientèle

Tous les employeurs et les travailleurs du secteur de la construction.

Les associations patronales et syndicales (clients et partenaires) de l'industrie de la construction.

Ses valeurs

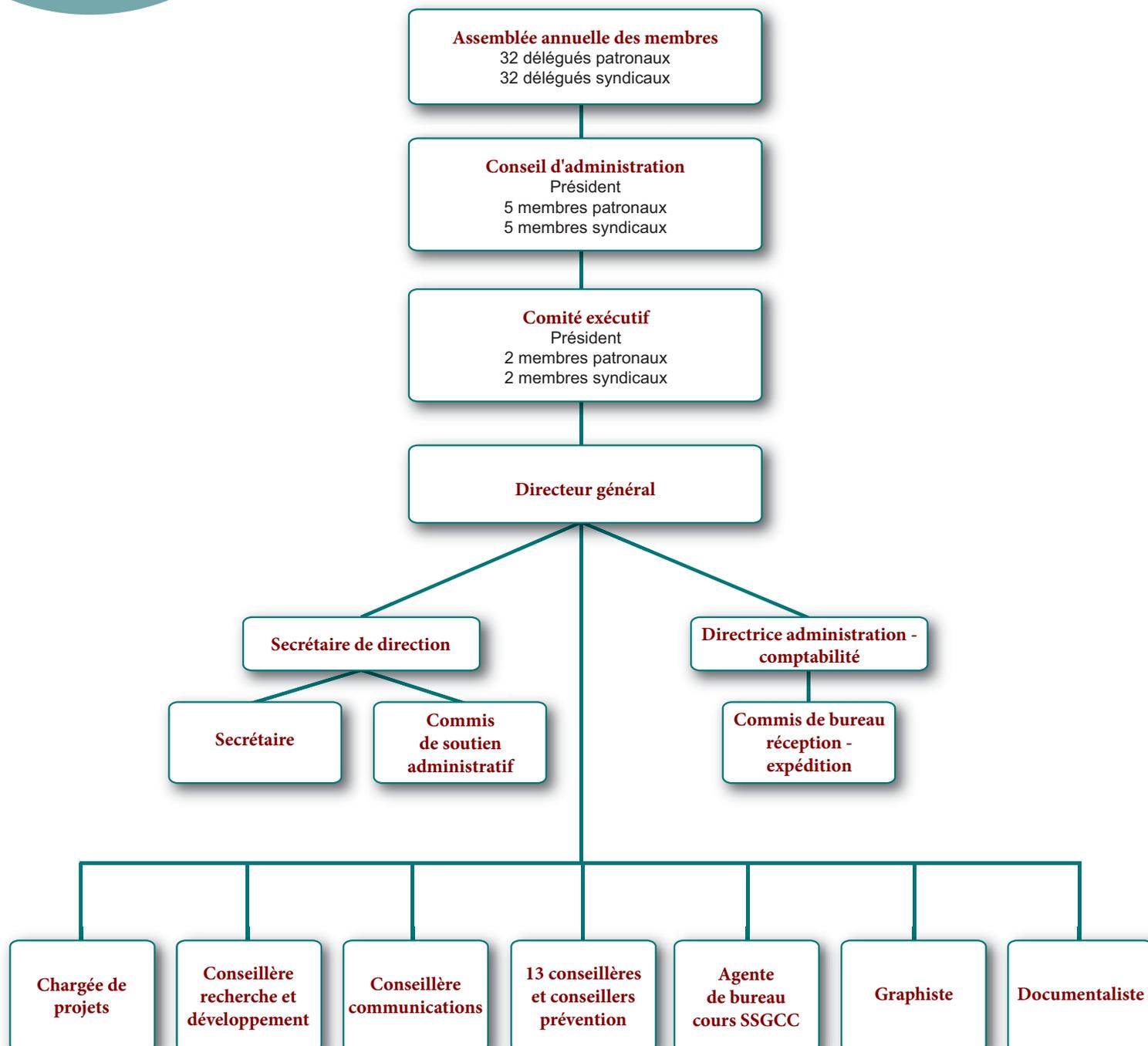
Le paritarisme comme mode d'intervention.

Le développement de l'autonomie professionnelle du personnel et de la clientèle.

La valorisation de la personne humaine.

L'imputabilité quant aux résultats.

Organigramme



À jour au 31 décembre 2013

Statuts

L'ASP Construction a été créée en vertu de l'article 99 de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*. Ses statuts constitutifs ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en vertu de la résolution A-24-85, du 21 février 1985.

Associations membres

Le conseil d'administration se compose d'un nombre égal de représentants de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) et des associations syndicales représentatives.

L'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) compte cinq membres au sein du conseil d'administration et représente, entre autres, les organismes suivants :

- l'Association de la construction du Québec (ACQ);
- l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec (ACRGTQ);
- l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

Les associations syndicales comptent cinq membres qui représentent :

- FTQ-Construction;
- Conseil provincial (International);
- CSD-Construction;
- CSN-Construction;
- Syndicat québécois de la construction.

Délégués à l'assemblée annuelle

Les Règlements généraux de l'ASP Construction prévoient que les associations représentatives ont droit à un délégué par tranche de 3 % de leur représentativité, conformément à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, chaque association ayant droit à un minimum de délégué. Pour sa part, l'association d'employeurs est représentée par un nombre de délégués égal au nombre de délégués désignés par les associations représentatives. La délégation syndicale à l'assemblée annuelle 2013 s'établissait comme suit :

Administration

Association d'employeurs	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	100 %	32
Associations syndicales	Représentativité (%)	Nombre de délégués
	43,85 %	14
	24,42 %	8
	12,73 %	4
	10,43 %	3
	8,55 %	3

Administration

Les membres du conseil d'administration



Président

- M. Yves Mercure*, FTQ-Construction

Directeur général

- M. Paul Héroux

Administrateurs patronaux

- M. Jean-François Arbour*, Groupe CVC, trésorier
- M. Luc Boily, ACRGTQ
- M. Pierre Dion*, AECQ
- M. Sylvain Parisien, ACQ
- M. Dominic Robert, APCHQ

Administrateurs syndicaux

- M. Benjamin Otis*, FTQ-Construction FIPOE, secrétaire archiviste
- M. Daniel Gagné*, Conseil provincial (International)
- M. Jean-Michel Houdet, CSD-Construction
- M. Martin Lemieux, Syndicat québécois de la construction
- M. André Fecteau, CSN-Construction (absent de la photo)

* Membre du comité exécutif

Administration

Le conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2013.

Les points de discussion du conseil d'administration ont porté sur le cadre budgétaire, les surplus de l'ASP, les règles budgétaires, les projets de recherche de l'IRSST dans notre secteur, les droits d'auteur pour les documents de Publications du Québec, le choix de l'auditeur externe, l'ajout de ressources à l'ASP, l'entente entre la CSST et l'ASP pour l'émission des attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* et l'état d'avancement des activités. Une évolution budgétaire a été déposée et discutée à chacune des réunions. Le document sur les règles de gouvernance et d'éthique a également été adopté. Il a aussi été convenu de déposer un certificat de conformité à chacune des réunions du conseil d'administration.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 3 mai 2013. La partie patronale était représentée par 25 délégués et la partie syndicale comptait 24 délégués. Les états financiers ainsi que le rapport d'activité ont été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des délégués. Quatre réalisations en prévention, aussi ingénieuses les unes que les autres, ont été présentées : un système de manutention de charges lourdes, un garde-corps portatif avec potence intégrée, une rectifieuse à essence et un système de protection contre les chutes.

Une version abrégée du rapport annuel a été remise aux délégués. La version détaillée a été transmise à la CSST avec les états financiers. Cette dernière a aussi été accessible sur notre site Web tout au cours de l'année.



Mot du directeur général



Dans l'industrie de la construction comme dans les autres secteurs d'activités, la santé et la sécurité du travail et plus particulièrement la prévention des accidents et des lésions professionnelles doivent prendre une place de plus en plus prépondérante dans l'organisation du travail.

Pendant une longue période, une baisse significative du taux d'accidents et de lésions a été enregistrée. Cependant, depuis les dernières années, les indicateurs semblent montrer que notre secteur s'essouffle, fait en quelque sorte du sur place, tellement que les progrès sont minces. À titre d'exemple, le nombre de décès suite à un accident sur les chantiers n'a pas vraiment diminué au cours des cinq dernières années.

C'est donc dire qu'en matière de prévention, rien n'est jamais gagné d'avance et que la vigilance doit demeurer présente en tout temps.

Pour ce faire, l'élimination des dangers à la source reste encore la mesure la plus efficace pour assurer la sécurité et protéger l'intégrité physique des travailleurs.

Cependant, il n'est pas toujours possible d'éliminer le danger. Dès lors, il faut évaluer le potentiel de danger et tenter d'éliminer les risques afin d'éviter de placer les travailleurs dans des situations susceptibles d'entraîner des accidents et des lésions.

Dans la mesure du possible, il faut viser à adapter le travail à la personne. Voici quelques exemples pour illustrer cette affirmation :

- Fournir à la main-d'œuvre des moyens mécaniques pour faciliter la manutention et réduire ainsi la charge de travail avec pour résultat la diminution d'accidents et de lésions reliés aux efforts de manutention.
- Remplacer des produits dangereux avec solvant par d'autres produits sans solvant afin de réduire l'exposition des travailleurs aux produits toxiques qui risquent d'altérer leur santé.

- Favoriser l'utilisation de nacelles et de plates-formes au lieu des échelles pour effectuer le travail ou pour accéder au lieu de travail afin d'éliminer ou de réduire les risques de chutes.
- Viser la protection collective en lui donnant priorité sur la protection individuelle.
- Fournir à la main-d'œuvre les informations appropriées pour l'exécution sécuritaire des travaux.
- Planifier la prévention aux étapes initiales des projets et tout au long de l'évolution des travaux.

La mise en œuvre de ces quelques mesures peut constituer l'opportunité pour les entreprises d'améliorer les conditions de santé et de sécurité sur les chantiers et ainsi contribuer à éliminer les accidents et leurs coûts inhérents.

C'est dans ce contexte et avec cette vision de la prévention que l'éventail des services offerts par l'ASP Construction en 2013 a contribué à soutenir les entrepreneurs et les travailleurs de l'industrie dans leurs efforts pour rendre les chantiers davantage sains et sécuritaires. La quantité d'activités réalisées durant la dernière année témoigne bien du dynamisme de notre organisation et de son apport au milieu pour intégrer la prévention à l'organisation du travail.

Pour atteindre cet objectif, la contribution de tous les employés de l'ASP est un incontournable. Je les remercie donc chaleureusement pour leur engagement et les efforts consentis qui nous ont permis de relever avec succès nos défis.

Je remercie également les administrateurs pour leur appui et leur collaboration qui ont contribué à l'émancipation de l'ASP Construction.

A handwritten signature in black ink that reads "Paul Héroux".

Paul Héroux

Principe d'action 2013

En 2013, l'ASP Construction a continué à rendre accessible aux entrepreneurs et aux travailleurs de son secteur son éventail de produits et de services afin de contribuer à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité sur les chantiers pour les rendre davantage sains et surs.

Dans cette optique, plus de 60 % de nos interventions ont porté sur les cibles du *Plan d'action construction* de la CSST.

En examinant les données statistiques, nous notons que des progrès significatifs ont été enregistrés. Cependant, le nombre d'accidents, de lésions graves et de décès demeure encore trop élevé.

STATISTIQUES – lésions professionnelles

Période	# de cas # Décès	CSST Coût \$	Jours perdus indemnisés	CCQ Heures travaillées Million (1)	Masse sal. Million (1)		Fréquence AT (Fréquence décès AT + MP) (Fréquence décès AT)		Gravité
					CCQ (1)	CSST			
2012	6 810 64 (15-49)	93 822 000	695 362	165,02	6 190	8 078	41.26 (.387)	(.090)	4 214
2011	6 565 53 (13-40)	87 070 000	661 456	156,05	5 606	7 562	42.06 (.340)	(.083)	4 232
2010	6 542 52 (16-36)	82 427 000	633 916	144.3	4 982	6 237	45.30 (.360)	(.110)	4 393
2009	6 147 46 (16-30)	76 174 000	594 976	133.4	4 499	5 873	46.07 (.344)	(.120)	4 460
2004	7 774 32 (10-22)	78 425 192	715 905	122.4	3 516	3 891	63.51 (.262)	(.082)	5 848
1999	6 579 18 (13-5)	52 196 993	534 891	80.5	2 085	2 585	81.72 (.223)	(.161)	6 644
1995	7 031 22 (20-2)	49 058 780	497 032	65.7	1 682	2 129	107.02 (.334)	(.304)	7 565
1992	8 468 13 (13-0)	45 441 000	499 745	72.5	1 811	2 094	116.80 (.179)	(.179)	6 893
1991	12 166 21 (19-2)	46 942 000	770 149	90.7	2 171	2 390	134 (.231)	(.209)	8 491
1990	16 682 26 (23-3)	80 339 000	1 017 180	110.1	2 447	2 588	151.51 (.236)	(.209)	9 238

Fréquence: $\frac{n^{\text{bre}} \text{ AT} \times 1 \text{ M}}{n^{\text{bre}} \text{ heures tr.}}$
Gravité : $\frac{n^{\text{bre}} \text{ JP} \times 1 \text{ M}}{n^{\text{bre}} \text{ heures tr.}}$
Incidence: coût + Masse salariale
Décès: Total (AT - accidents de travail + MP - maladies professionnelles)

Sources: CSST; Association paritaire du secteur construction
 Lésions professionnelles statistiques
 (1) CCQ rapport annuel

L'année 2013 ... en un coup d'oeil

L'ASP Construction en quelques chiffres :

- 1 301 formations données à 17 296 participants
- 60 % des formations en lien avec les cibles du *Plan d'action construction* de la CSST
- 6 cours de formateurs *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*
- 54 nouveaux formateurs qualifiés pour donner le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* pour un grand total de 1 303 formateurs qualifiés
- 41 899 attestations du cours **Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction** émises dont : 34 448 nouvelles et 7 451 duplicata
- 4 publications du bulletin *Prévenir aussi* tiré à 16 500 exemplaires
- 178 886 exemplaires de documents produits par l'ASP Construction ont été distribués à nos clientèles
- 130 chantiers visités
- 174 interventions d'assistance technique sur les chantiers
- 129 démarches de prévention auprès d'organisations diverses

Activité de formation

Dans un environnement de travail en perpétuel changement, il est impératif d'intégrer des mesures de sécurité sur les lieux de travail, aux équipements, aux machines, aux outils, aux produits, aux procédés et aux méthodes de travail, avec pour objectif de tenter d'éliminer les dangers à la source. D'une part, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. D'autre part, le travailleur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, et participer à l'identification et à l'élimination des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles sur le lieu de travail.

Dès lors, la nécessité de développer des connaissances et des compétences en santé et sécurité du travail devient un enjeu crucial pour les entreprises et les travailleurs de l'industrie afin qu'ils puissent être en mesure de gérer la prévention, et ce, à toutes les étapes d'un projet de construction.

Afin de répondre aux besoins du milieu, nos formations ont représenté un des volets importants des activités. Dans ce contexte, l'ASP Construction a prodigué 1 301 formations à 17 296 participants. Soulignons que plus de 60 % des formations ont porté sur les thèmes ayant trait au *Plan d'action construction* de la CSST.

Celles ayant été les plus en demande ont été les suivantes :

- *Procédures sécuritaires pour les travaux en espace clos (221);*
- *Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices (204);*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante (170);*
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction (135);*
- *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs (73).*

Des cahiers du participant ont été produits pour les formations suivantes :

- *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction;*
- *Protection respiratoire;*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante;*
- *Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque thermique.*

La durée de certaines formations a aussi été augmentée afin de mieux répondre aux besoins exprimés par nos clientèles.

Nous avons également été interpellés par les entreprises et par les travailleurs pour ajouter un segment d'évaluation pratique pour les formations portant sur l'utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatoires automotrices et les chariots élévateurs. Dans le cadre de la formation *Protection respiratoire*, nous avons commencé à offrir un essai d'ajustement qualitatif (*fit test*).

Nous avons donc élaboré les outils nécessaires pour offrir ces formations et réalisé des sessions pilotes qui ont été très bien accueillies par nos clientèles.

**1 301 formations
à
17 296 participants**





Sylvain Messier, conseiller en prévention, donnant des indications lors de l'évaluation pratique de la formation *Conduite sécuritaire de chariots élévateurs*.

Activité de formation

En 2013, notre offre de service comprenait 35 thèmes.

Nos formations ont continué à être données sur support électronique et appuyé par toute une documentation pertinente produite par l'ASP Construction.

Voici la liste et le nombre de formations données :

- Cadenassage - 35
- Conduite sécuritaire de chariots élévateurs - 73
- Élingage : éléments de sécurité - 24
- Ergonomie dans la construction - 2
- Essai d'ajustement qualitatif - 35
- Évaluation pratique de conduite de chariots élévateurs - 4
- Évaluation pratique de conduite de plates-formes de travail élévatrices - 8
- Exposition au plomb : risques et mesures de prévention - 6
- Gestion de la prévention sur les chantiers de construction - 11
- Leadership en santé sécurité au travail - 1
- Organisation de la circulation sur les chantiers et manœuvres de recul - 12
- Pause-sécurité - 3
- Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction - 135
- Prévention des maux de dos - 5
- Prévention des risques dus à la chaleur - 2
- Prévention en milieu riverain : travaux au-dessus ou à proximité de l'eau - 6
- Procédures de sécurité en présence de monoxyde de carbone - 3
- Procédure de travail sécuritaire dans les espaces clos - 221
- Protection respiratoire - 25
- Risques reliés à l'utilisation de la scie à chaîne sur les chantiers de construction - 4
- Sécurité lors de travaux dans des tranchées et des excavations - 41
- Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante - 170
- Sensibilisation au bruit dans la construction - 1
- Signaleur de chantier routier - 33
- Signaleur de chantier routier - formateur - 2
- Silice cristalline dans la construction - 44
- SIMDUT - 41
- Techniques d'enquête d'accident - 3
- Transport des matières dangereuses - 47
- Travailler hors tension - 24
- Travaux à proximité des lignes électriques - 23
- Travaux sécuritaires en présence de moisissures et champignons - 24
- Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque thermique - 1
- Utilisation sécuritaire des échafaudages sur cadres métalliques - 26
- Utilisation sécuritaire des plates-formes de travail élévatrices automotrices - 204

Demandes ad hoc – mini-session

- Port adéquat du harnais de sécurité - 2



Charles Blais, conseiller en prévention, donnant une formation à des travailleurs de la construction

Cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction

Le Code de sécurité pour les travaux de construction spécifie que l'employeur doit s'assurer que le personnel de la direction et de la surveillance travaillant principalement et habituellement sur un chantier de construction ainsi que les travailleurs œuvrant sur un chantier de construction aient suivi un cours de sécurité et détiennent une attestation décernée par la Commission ou par un organisme reconnu par elle.

Une entente avec la CSST prévoit que l'ASP Construction a le mandat d'émettre cette attestation aux apprenants au terme d'une formation de 30 heures comprenant 20 modules.

En 2013, 41 899 attestations ont été émises, dont 34 448 nouvelles et 7 451 duplicata. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à l'année précédente au cours de laquelle un nombre record d'attestations avaient été émises.

La provenance des apprenants se répartissait ainsi :

- Montréal métropolitain : 57 %
- Québec : 14 %
- Autres régions : 27 %
- Hors Québec : 2 %

Le groupe d'âge de 34 ans et moins représente 72 % de la clientèle.

Les réseaux scolaires ont formé la grande majorité des apprenants soit 74,5 %, alors que le quart des apprenants ont suivi leur formation auprès des associations syndicales, patronales et de grandes corporations.

L'ASP compte 141 organismes habilités à offrir le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.

L'ASP a également fourni un nombre grandissant de renseignements au sujet de demandes d'équivalence de cours pour des organisations ou des personnes provenant de l'extérieur du Québec.

Enfin, mentionnons que l'ASP répond quotidiennement à plus de 150 appels téléphoniques pour ce cours. Également, le nombre de courriels ayant trait à des demandes de renseignements sur ce cours n'a cessé de progresser.

Il se présente aussi quotidiennement une dizaine de personnes au comptoir d'accueil pour des informations ou des renouvellements d'attestations.

Notre site Internet a continué d'être une source importante de renseignements pour le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction*.

Les demandes les plus souvent formulées ont trait à : la validation des attestations, l'obtention d'un duplicata, les endroits où se donne le cours, la procédure et les critères de sélection pour devenir formateur, l'horaire de la prochaine session, les équivalences et les reconnaissances de cours ou de programmes de formation entre le Québec et les autres provinces.

Formateurs

Les conseillères et les conseillers ont donné six cours de formateurs à 69 participants et 54 ont reçu leur attestation suite à la réussite des tests théorique et pratique. En 2013, l'ASP comptait 1 303 formateurs qualifiés.

6^e Édition

Au terme de l'année 2013, il restait trois modules à élaborer et sept modules à valider. Des capsules vidéo sur la protection respiratoire ainsi que sur le harnais de sécurité ont été réalisées.

**34 448 nouvelles
attestations et
7 451 duplicata**



Louise Lessard,
conseillère en prévention,
donnant des informations
supplémentaires à de
futurs formateurs du
cours Santé et sécurité
générale sur les chantiers
de construction.

Perfectionnement et planification

L'avènement de nouvelles technologies et procédures de travail, l'apparition de nouveaux équipements et produits et les modifications apportées à l'organisation du travail font en sorte que la prévention des risques d'accident et des lésions professionnelles a acquis un caractère plus complexe.

Afin que l'ASP puisse continuer à répondre adéquatement aux demandes dans ce nouvel environnement, il est primordial qu'elle possède un niveau d'expertise toujours plus poussé. Aussi, les assises de la qualité de nos interventions reposent sur les connaissances et les compétences de son personnel. Également, puisque notre rôle est particulièrement axé sur des interventions auprès de notre clientèle, il est impératif que chacun puisse œuvrer en complémentarité avec ses collègues pour assurer l'atteinte de nos objectifs opérationnels.

Dans ce contexte, notre personnel s'est réuni à 13 reprises et a participé à 35 activités de perfectionnement. En voici la liste :

- Atelier Genre et ergonomie – IRSST
- Conférence sur les appareils de détection de gaz – ETS
- Conférence : L'analyse des risques : un outil de gestion – EREST- ETS
- Conférence sur la santé et la sécurité du travail en travaux miniers – ETS
- Conférence sur les pratiques d'excellence en évaluation de la formation – Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
- Conférence sur la façon de faire des échantillonnages pour l'amiante et les moisissures – Enviro-Option inc.
- Conférence « L'humain au cours des organisations » – CSST
- Conférence « Gestion de la prévention » Grand-Rendez-vous – CSST
- Cours pratique d'opération de chariots élévateurs à mat télescopique – conseiller ASP
- Cours pratique d'opération de plates-formes de travail élévatrices automotrices – conseiller ASP
- Formation *Développement des habilités en design pédagogique* – Chamberland Conseil
- Formation *Gestion sécuritaire de l'amiante* – CSST
- Formation *Les styles d'apprentissage selon Kolb* – Régis Millereau
- Formation *Introduction à la créativité* – Régis Millereau
- Formation *Révision de textes et correction d'épreuves* – Atelier de formation linguistique JPL
- Formation *Utilisation sécuritaire des plate-formes élévatrices à ciseaux et à bras articulé - Théorie* – ASFETM
- Formation *Utilisation sécuritaire de chariots élévateurs* – ASFETM
- Formation *Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque thermique* – conseiller ASP
- Formation *Protection respiratoire et essai d'ajustement qualitatif (fit test)* – conseiller ASP
- Formation *Transport des matières dangereuses* – ASFETM
- Formation *Travail sécuritaire en espace clos* – ASFETM
- Formation *Prévention des chutes et utilisation du harnais* – ASFETM
- Formation sur le cadenassage et la nouvelle norme CSA Z450-13 – ETS
- Formation *Protection contre les chutes et sauvetage* – AQHSST
- Formation pratique sur l'installation d'échafaudage à cadre métallique – conseiller ASP
- Formation *Risques électriques pour techniciens* – Interprévention Inc.
- Formation *Protection contre les chutes* – Prochute
- Formation *Prévention en milieu riverain* – SIFA

- Formation sur la présence de moisissures et champignons – AQHSST
- Formation sur le harcèlement psychologique – l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés
- Formation APRIA avec simulation – Institut Maritime du Québec
- Journée-conférence sur les droits d'auteur – APSAM
- *Secourisme en milieu de travail* – Santinel
- Participation à une session d'accueil de La Romaine II – HQ
- Réunion réseau des centres de documentation en santé et sécurité du travail – CSST



Information et communication

Prévenir aussi

Quatre numéros de notre bulletin *Prévenir aussi* ont été publiés en 2013.



Les articles portant sur le cadenassage, les procédures de travail sécuritaires en présence de moisissures, l'intoxication au monoxyde de carbone, la protection respiratoire et la protection des pieds ont retenu particulièrement l'attention de nos lecteurs.

Les rubriques sur les résumés d'enquête d'accident de la CSST ainsi que les innovations en santé et sécurité du travail ont également suscité un vif intérêt. *Prévenir aussi* est tiré à 16 500 exemplaires et peut être consulté sur notre site Web.

www.asp-construction.org

Notre site Web vise à fournir toute l'information utile sur nos produits, nos services et nos activités de formation dont le cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* (SSGCC). Afin qu'il puisse encore mieux répondre à nos besoins futurs, nous avons entrepris une refonte complète de notre site Web. Nous avons, entre autres, créé une section dédiée au cours SSGCC dans le but de faciliter la recherche d'informations.



**178 886 exemplaires
de nos publications
ont été distribués**

Publications — Événements

Quelque 178 886 documents, édités par l'ASP, ont été distribués à nos clientèles d'entrepreneurs, de tra-vailleurs et de parte-naires afin de les soutenir pour la mise en œuvre de mesures préventives sur les chantiers. Nous avons également réalisé la mise à jour et la réimpression de 71 documents et le développement de nouveaux cahiers du participant, d'une nouvelle fiche, d'un guide et d'un répertoire.



Nouveaux documents

Cahier du participant pour les formations

- *Gestion de la prévention sur les chantiers de construction;*
- *Protection respiratoire;*
- *Sécurité lors de travaux d'enlèvement de l'amiante;*
- *Utilisation sécuritaire de la découpeuse à disque thermique.*

Fiche

- *Les systèmes d'ancrage de garde-corps sur des toits plats.*

Guide

- *Les plates-formes de travail élévatrices automotrices.*

Répertoire

- *Répertoire des formations et des publications 2013-2014.*

Voici les publications qui ont fait l'objet d'une mise à jour et/ou d'une réimpression :

Affiches

- *Alléger, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Amiante*
- *Atteignez des sommets en prévention*
- *Attention – Opérations de levage*
- *Cadenasser, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Chantier de construction – Personnel autorisé*
- *Danger – Accès interdit*
- *Danger – Moisissures*
- *Danger – Plomb*
- *Danger – Risque électrique*
- *Danger – Sous tension*
- *Douche oculaire*
- *Étançonner, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Étapes d'une enquête d'accident*
- *Infos santé-sécurité*
- *L'abc de la prévention !*
- *Le bruit... Y prêtez-vous l'oreille ?*
- *Planifier, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Port obligatoire des lunettes de sécurité*
- *Port obligatoire des bottes et du casque*
- *Port obligatoire du gilet de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité*
- *Port obligatoire du harnais de sécurité (2 attaches)*
- *Rafraîchir, c'est ce qu'il faut faire !*
- *S'y tenir, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Stabiliser, c'est ce qu'il faut faire !*
- *Tenue des lieux*
- *Urgence, point de rassemblement*
- *Vous voudriez le protéger toute sa vie...commencez par vous !*

Information et communication

Aide-mémoire

- *Élingues et accessoires de levage*
- *Les signaux de levage*

Attestation

- *Signaleur de chantier routier*

Autocollant

- *Secouristes*

Cahiers de l'apprenant pour les formations

- *Le signaleur de chantier routier*
- *Prévention contre les chutes dans le secteur de la construction*
- *Travaux sécuritaires en espace clos (supplément d'information)*

Carnet de bord / Fiches d'inspection

- *Camion pompe à béton*
- *Fiche d'inspection quotidienne des chariots élévateurs*
- *Inspection quotidienne des plates-formes de travail élévatrices*

Cédéroms

- *Le signaleur de chantier routier*
- *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (version française)*

DVD

- *Un garde-corps conforme, c'est quoi?*
- *Danger : Espace clos*

Dépliants

- *Cours SSGCC – Index et dépliant*
- *Le travail sécuritaire dans un espace clos*
- *SIMDUT*

Dépliants

- *Cours SSGCC – Index et dépliant*
- *Le travail sécuritaire dans un espace clos*
- *SIMDUT*

Feuillets Pause-sécurité

- *Le harnais de sécurité*
- *Prévenir les chutes de hauteur*
- *Prévenir les chutes de hauteur lors de l'utilisation d'une échelle*
- *Prévenir les chutes de hauteur lors de travaux avec un échafaudage sur cadres métalliques*
- *Protection de la tête*
- *Quelques questions pour s'assurer d'un milieu de travail sain et sûr en visant l'élimination des dangers et la maîtrise des risques*

Fiches de prévention

- *Les accessoires de raccordement*
- *Le harnais de sécurité*
- *Les échelles et les escabeaux*
- *Les tranchées et les excavations*

Guides

- *Amiante*
- *La pulvérisation de mousse de polyuréthane*
- *Les chariots élévateurs*
- *Les matières dangereuses et le SIMDUT*
- *Les plates-formes de travail élévatrices*

Enfin, l'ASP a fait paraître 16 publicités dans 11 publications s'adressant aux gens de l'industrie de la construction.

Agendas et/ou répertoires

- *ACQ Montérégie : Calendrier sous-main*
- *ACQ Provinciale : Agenda*
- *ACQ Provinciale : Calendrier mural*
- *ACRGTQ : Calendrier mural*
- *APCHQ : Agenda*
- *CMMTQ : Répertoire des membres*
- *RECQ : Agenda*

Magazines

- **Constas** (ACRGTQ) – trois numéros
- **Électricité Québec** (CMEQ) – quatre numéros

Programmes-souvenir

- Congrès ACQ
- Congrès APCHQ

Information et communication

Activités événementielles

Présent lors de 24 événements en 2013, notre personnel a également donné une douzaine de conférences. Notre kiosque a aussi été installé à huit reprises lors d'activités événementielles.

Bas St-Laurent

- Colloque CSST

Chaudière - Appalaches

- Prix santé et sécurité du travail

Estrie

- Colloque CSST
- Rencontre Inter-ASP

Laval

- Congrès *Alliance pour la protection des infrastructures souterraines du Québec/Fusion info Excavation* (APISQ)

Longueuil

- Journée SST chez Les Constructions Bricon

Montréal

- Assemblée générale de l'APISQ
- Rencontre Inter-ASP pour les conseillers
- Gala Prix Innovation de Montréal
- Le Grand Rendez-vous en santé et sécurité du travail
- Les ELLES de la construction – CCQ
- Réunion annuelle du réseau des centres de documentation en sst

Manitoba

- Rencontre du comité « COR » CFCSA

Nouveau-Brunswick

- Rencontre annuelle du CFCSA

Outaouais

- Congrès CMEQ

Québec

- Congrès CSN
- Congrès ACRGTQ
- Forum SST
- Gala Prix Innovation
- Prix CSST région de Québec

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- Colloque CSST

Valleyfield

- Colloque CSST Valleyfield

Yamaska

- Congrès 2013 de l'Association des Entrepreneurs en Forage du Québec
- Colloque CSST

Conférences – Exposés

- Conférence pour l'Association des Entrepreneurs en Forage du Québec lors de leur Congrès 2013 : *Prévention des risques à la santé et à la sécurité lors des travaux de forage.*
 - Conférence pour AutoPrévention lors de l'assemblée générale et du Colloque 2013 : *La formation et l'évolution des associations sectorielles au Québec.*
 - Conférences sur les responsabilités des ingénieurs en prévention pour CEGQ et l'École de technologie supérieure.
 - Conférences *Rôles, responsabilités et obligations des ingénieurs – la diligence raisonnable en sst* pour CEGQ et l'École de technologie supérieure.
 - Conférence et évaluation des présentations pratiques des participants pour CEGQ et l'École de technologie supérieure.
 - Conférence *Responsabilités et obligations des contremaîtres en sst* pour Britton électrique.
 - Conférence sur la prévention des risques dus à la chaleur dans le cadre du colloque CSST dans la région de Valleyfield.
 - Conférence : *La santé et la sécurité du travail, on n'en fait jamais trop* dans le cadre du congrès de la CMEQ.
 - Conférence Rôles et responsabilités des divers intervenants sur un chantier de construction dans le cadre du colloque CSST tenu à Rivière-du-Loup.
- Conférence aux nouveaux inspecteurs de la CSST : présentation de l'ASP Construction et des modalités de fonctionnement.
 - Session d'information sur les maux de dos pour Bricon.
 - Conférence sur l'approche préventive en santé et sécurité du travail donnée lors du congrès du Conseil provincial (International).



Conseil et assistance technique

Les conseillères et les conseillers de l'ASP ont effectué 174 visites sur 130 chantiers.

Voici un aperçu des activités réalisées dans le cadre du volet Conseil et assistance technique :

- diagnostiquer les déficiences au niveau des méthodes de travail, de l'environnement, de l'équipement, du matériel, des produits et de l'organisation des travaux;
- identifier les meilleures pratiques de prévention pour maintenir un milieu de travail sain et sûr;
- colliger l'information utile pour la transférer à l'ensemble du milieu;
- rechercher des solutions pratiques et efficaces pour rendre le travail sécuritaire et conforme aux normes et aux règlements.

En voici le détail :

Estrie

- Carré 100T
- École St-Patrice
- Hôpital de Magog
- IGA Extra à Magog
- Métro
- Station pompage
- Target à Sherbrooke
- Université Bishop

Lanaudière

- Autoroute 640
- CMR
- CHSLD

Laurentides

- Bombardier
- Route 117



Laval

- 3855, Chenonceau
- Condominiums
- La Quintessence
- INRS
- Fixair Réfrigération
- Usine de filtration des eaux de Pont-Viau

Longueuil

- Centre de formation privé des opérateurs de pelles (CFPOP)
- Chantier commercial (Construction Vincent Dussault)

Mauricie-Bois-Francs

- Amphithéâtre de Trois-Rivières
- Centre de foire de Drummondville
- Édifice de la ville de Shawinigan
- Club Piscine de Drummondville
- Winners à Drummondville
- Chantiers (2) de Bertrand Dionne à Drummondville



Karine Lafontaine et Valérie Bell, conseillères en prévention, accompagnées de M. Guy Lamarre, agent de sécurité pour Construction Santé Montréal, visitant le chantier du CHUM à Montréal.

Conseil et assistance technique

Montréal

- 629, Argyle à Westmount (résidentiel)
- 641, Argyle à Westmount (résidentiel)
- AGF Dufor
- Air Canada
- AMT
- Bureaux du comité olympique
- Bombardier sur le boulevard des Sources
- Centrale thermique de Cadillac
- Centre de détention des jeunes
- CHU Ste-Justine
- CHUM
- Condominiums rue Peel
- Condo U31
- Condo Paré
- Condo Décarie
- Condo projet « Saint-M »
- Concessionnaire FORD
- Construction TEQ
- Couvent des Sœurs Grises
- Centre Universitaire de santé McGill – CUSM
- Échangeur Turcot
- Édifice des sœurs grises
- Habitat 2000
- Hôpital Général de LaSalle
- Hôpital Marie Clarac
- Hôtel coin Drummond
- Indusco
- Lakeshore Construction Rénovation
- Maçonnerie Structura
- Piscine publique à Westmount
- Poste Bélanger HQ
- Projet U31 – Condominiums à Rosemont
- Réfection viaduc à Montréal

- Revêtement RHR
- Rue Stinson
- Siège social FIIQ
- Station de métro Champ-de-Mars
- Target Place Alexis Nihon
- Target Galeries d'Anjou
- Université McGill
- Usine Al-Van Houtte
- Usine de filtration des eaux Atwater

Outaouais

- 30, rue Victoria
- Aréna Duchesnay
- Cégep Outaouais
- Place Victoria à Gatineau

Québec

- Construction Citadelle
- Condominiums : Construction MGP inc.
- Condominiums à Beauport
- Centre commercial de Neuchâtel
- Exceldor
- Institut universitaire en santé mentale

Saguenay-Lac-Saint-Jean

- Prison de Roberval

St-Jean-sur-le-Richelieu

- Acti-Construction
- Banque Royal à Chambly
- Boisé Carignan
- CANAC – Construction B. Dionne
- Chantier DIVCO à Vaudreuil
- Chantier résidentiel Trigone
- Chemin des Patriotes - Iberville
- CHSLD St-Jean
- Construction MBF
- Construction Jasmont
- École primaire

- École Carignan
- Eldo
- Familiprix de St-Césaire
- Garnison St-Jean
- Habitation Gesco Construction
- IGA à St-Mathias
- Jumelés du boisé
- Ostiguy FORD
- Paquette Construction
- Pont Napierville
- RHL
- Rue Champlain
- Seigneurie des Cantons
- Usine de production électrique

Yamaska

- ITA à St-Hyacinthe

Intervention en prévention

Ils sont aussi intervenus à 129 reprises auprès d'entreprises et de diverses organisations afin de traiter des demandes sur, entre autres, le Plan d'action construction suite aux interventions de la CSST, les prescriptions légales et réglementaires, les équipements, les méthodes, les procédés de travail sécuritaires et les moyens techniques à privilégier pour contrer les risques et les dangers.

Abitibi - Témiscamingue

- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue : formation à distance
- Conception 2000 : rencontre avec l'agent de prévention
- Construction Talbon : présentation d'un rapport de visite de chantier
- Construction René et Marco Desrochers : présentation d'un rapport de visite de chantier
- Pépin & Fortin : information sur le port adéquat du harnais

Bas St-Laurent

- Agent de sécurité G. Bouchard : programme de prévention
- Conception 2000 : rencontre avec l'agent de prévention

Chaudière - Appalaches

- Conception 2000 : rencontre avec l'agent prévention
- Wilfrid Allen : présentation pour l'élaboration d'un programme de prévention/techniques d'enquête d'accidents, informations diverses sur la santé et sécurité et animation d'un atelier pour le personnel de l'entreprise

Conseil et assistance technique

Côte-Nord

- CSST Baie-Comeau : rencontre avec les inspecteurs
- Agent de sécurité – Romaine II : protection respiratoire et planification de formations
- Agent de sécurité chantier Fermont : information sur la norme Z462
- Agent de sécurité chantier La Romaine : discussions sur divers problèmes en santé et sécurité
- CSST Baie-Comeau : rencontre avec les inspecteurs, information en santé et sécurité pour le chantier Pont Longue Rive.
- Équipement Lalancette : information sur les services offerts par l'ASP
- Groupe Cadoret : planification de formations
- Pro-Flex : planification de formations
- Représentant HQ – sécurité chariots élévateurs
- Sentaire Électrique : planification de formations
- Toiture BLP : information sur les services offerts par l'ASP

Estrie

- Agent de prévention chantier Target : information sur les services offerts par l'ASP
- Béton Barolet : commentaires sur les programmes espaces clos et cadenassage
- Coffrage RAMCO : information sur le travail en espace clos
- CSST : rencontre avec les inspecteurs : planification 2013
- Excavations Hutchins Robert inc. : information sur les services offerts par l'ASP
- Gératek : information sur le programme de cadenassage

- Pomerleau : précision sur la formation Signaleurs de chantiers routiers

Lanaudière

- Sintra - Joliette : information sur les procédures de travail en espace clos
- Systèmes Paul Davis : information sur les méthodes de travail sécuritaires
- Ville de l'Assomption : information sur les casques de sécurité, normes, etc.

Laurentides

- Coffrage Major : attestations pour SQDM et information sur les formations
- Construction Millenia 200 : explications « tolérance zéro »
- Construction Structures Expert : rencontre pour programme de prévention
- Construction Pure Design : information sur les services offerts par l'ASP

Laval

- CSST : rencontre *Plan d'action construction 2013*
- Geiser : planification de formations
- GTS : information, planification de formations et cours de formateurs *Signaleurs de chantiers routiers*
- Transélec Common et Instech : problèmes sst

Longueuil

- CSST : rencontre avec les inspecteurs au sujet du *Plan d'action construction*
- APECQ : rencontre avec les conseillers : méthodes de travail
- Bricon : rencontre de planification journée SST

- Celanese Émulsion : prise de photos pour module Cadenassage du cours SSGCC
- Coffrage Martineau : Plan de circulation sur le chantier
- CSST Longueuil : rencontre avec les inspecteurs
- Euler Construction : programme de prévention/pause sécurité
- Toiture Rainville : rencontre pour innovation : garde-corps

Mauricie-Bois-Francs

- ACQ : planification de formations
- ACQ : rencontre avec le nouveau conseiller régional
- Construction Rodier : vérification des harnais de sécurité
- Éric Viens : rencontre pour innovation
- Entreprise Clément et ACQ : roulotte de décontamination
- RGC Guilbault : problématique SIMDUT
- Saintair : procédés de décontamination moisissures
- Thorco : planification de formations
- Toiture Daniel : inspection des équipements de protection individuelle

Montréal

- AGF : Échafaudage
- Alpha TSI : plate-formes, chariots élévateur
- AMCQ : information sur les nouvelles dispositions de la LSST
- APCHQ : planification de formations pour 2014
- APCHQ; éclairage sur les chantiers
- APECQ : rencontre avec un conseiller pour diverses informations sur le code, la réglementation, etc.

- APECQ : information sur la norme Z-462
- ASP Mines : formation pause-sécurité
- ASP Imprimerie : formations pratiques de chariots élévateurs
- ASP Imprimerie : équipements de protection individuelle
- ASSTSAS : collecte d'informations sur les webinaires et leur site Internet
- AVH Technologie : rencontre pour la formation à distance
- Bricon : rencontre d'un représentant pour la planification d'une journée SST
- Britton Électrique : information sur les responsabilités d'un contremaître
- CCR Mécanique : planification de formations
- CCQ : relance du programme d'intégration des femmes dans la construction
- CHUM : rencontre avec les représentants de la FTQ et du Conseil provincial pour services offerts par l'ASP
- CHUM :rencontre avec l'agent de prévention pour de l'information sur la protection respiratoire
- CHUM :rencontre avec l'agent de sécurité pour la planification de formations
- CSST : révision de l'entente du cours SSGCC
- CSST : rencontre avec les inspecteurs au sujet de l'adaptation de la réglementation de l'amiante pour la région de Thetford Mines
- Charpentier-menuisier : information sur les pré requis pour devenir agent de sécurité
- Construction AGF-Dufort : formations

Conseil et assistance technique

- Construction Guy Bonneau : information sur l'amiante, l'équipement de protection
 - Construction J.P. Lessard : information sur les équipements de protection individuelle et les nacelles
 - Construction MG : information sur les ancrages et leurs fournisseurs
 - Construction PGCG : information sur les services offerts par l'ASP
 - Construction Stéphanie Tremblay : information sur les services offerts par l'ASP
 - Construction Yvan Bérubé : implantation des premiers soins premiers secours
 - Cordages Barry : achat d'équipement d'élingage pour les formations
 - DEMIX : information sur les services offerts
 - Équipements de Théâtre GC Ltée : audit et contrat autres provinces
 - ETS et CEGQ : réunion pour préparer la conférence
 - Excavations Bel-Job : information sur les boîtes d'étanchonnement
 - Génivar : information sur l'élingage
 - Gératek : information sur l'ancrage, les plates-formes élévatrices automotrices et les chutes
 - Hydro-Québec : planification de formations pour la nouvelle réglementation
 - Intercité Construction : information sur le TMD et les explosifs
 - IRSST : rencontre pour un projet pour les poseurs de revêtements souples
 - IRSST : rencontre d'évaluation d'un possible comité sur les vêtements de protection individuelle
 - IRSST : rencontre pour un projet de recherche sur un système de câble horizontal
 - J.P. Lauzon et Fils et CSST : planification de formations
 - Léon Labrecque : information sur le TMD
 - Location Simplex : information sur le cadénassage
 - Métal Tech : information sur les équerres et les échafaudages
 - Pavage Dorval : information sur le TMD
 - Pavage Dorval : information sur les mesures préventives pour les travaux près des lignes électriques
 - Rail-Cantech : affiches ASP
 - Salvatore Briqueteur : rapport de visite de chantier résidentiel
 - Sélect Lift : information sur les plates de travail élévatrices automotrices
 - Shawlin : planification de formations
 - SNC Lavallin – Chantier CHU Ste-Justine : distribution de documentation de l'ASP
 - SPI : information sur le cadénassage
 - Toiture Hogues : information sur la découpeuse à disques
- ## Outaouais
- APCHQ : rencontre avec le conseiller et le directeur général de la région pour la planification d'interventions
 - FIPOE : planification de formations
 - Gestest : planification de formations
- ## Québec
- Centre de formation privé d'opérateurs de pelles : planification de formations pour les conseillers
 - Stihl Québec : information sur la découpeuse à disque thermique

St-Jean-sur-le-Richelieu

- Athéna Construction : information sur les services offerts par l'ASP
- DG Électrique : information sur le programme de prévention
- Entreprise QMD : information sur l'amiante
- Excavations Daudi : information sur la tolérance zéro, les tranchées et les services offerts par l'ASP
- Habitations Do-Bert : information sur les méthodes de travail pour éviter les chutes
- Revêtements RHR : information sur le harnais
- Tibo Construction : information sur la formation *Prévention contre les chutes dans la construction*
- Tibo Construction : information sur l'utilisation sécuritaire d'une scie à chaîne
- Trigone : information et suggestions sst suite à une visite de chantier
- Trigone : information sur la prévention des chutes, les garde-corps et l'utilisation sécuritaire d'une scie à chaîne

Saguenay – Lac-Saint-Jean

- CSST : rencontre avec les inspecteurs
- Rio Tinto Alcan : information sur les méthodes de travail (plomb, amiante)
- Collège Alma (formateurs) : fiches analyse de tâches, sécurité

Yamaska

- Gératek : inspection des plates-formes de travail élévatrices
- Laganière Mini-Moteur : rencontre pour la rédaction d'un article pour notre bulletin d'information *Prévenir aussi*

Les actions réalisées ont surtout porté sur les conseils pratiques comme :

- les mesures à prendre pour corriger les situations déficientes;
- le soutien aux gestionnaires dans la planification et la coordination de la prévention sur les chantiers;
- les conseils et les recommandations sur les outils de prévention utiles pour planifier sécuritairement le travail;
- le maintien des contacts avec les agents de sécurité, les travailleurs, les entrepreneurs et avec leurs diverses associations.

Conseil et assistance technique

Comités

L'ASP s'est également impliquée au sein d'une dizaine de comités. Le personnel a collaboré, entre autres, aux travaux de la CSST, de l'IRSST, de la CCQ, du MELS, de la CFCSA et de l'APISQ qui visaient l'amélioration des mesures de prévention sur les chantiers.

Comité révision du *Code de sécurité pour les travaux de construction*

- Participation aux rencontres du comité de révision du *Code de sécurité pour les travaux de construction*. L'ASP assiste à titre d'observateur. Cependant, il arrive que l'opinion du représentant de l'ASP soit sollicitée particulièrement pour les questions de formation et d'information.

Conseil d'administration de l'Alliance pour la protection des infrastructures souterraines du Québec (APISQ)

- Les bris des infrastructures peuvent avoir un impact sur la santé et la sécurité des travailleurs. En effet, prévenir les bris peut également éviter les événements accidentels pour la main-d'œuvre et ainsi éliminer les blessures et les lésions professionnelles.

Rôle de l'ASP

- L'ASP est un joueur actif sur ce conseil d'administration en apportant un point de vue visant la prévention et en proposant des approches de travail sécuritaires lors de travaux de creusement.

APISQ - Comité de formation

Mandat du comité

- Développer et promouvoir de meilleures pratiques en matière de prévention de dommages aux infrastructures souterraines. Les pratiques visent également par le fait même à protéger les travailleurs.

Objectifs finaux du projet

- Veiller à promouvoir les meilleures pratiques pour prévenir les dommages aux infrastructures souterraines dans le but d'assurer la sécurité du public et des travailleurs ainsi que le maintien des services.
- Définir les publics cibles ainsi que les programmes de formation qui leur seraient destinés.
- Évaluer les contenus de formations développées et suggérer l'intégration d'éléments de prévention en santé et sécurité au travail.
- Recommander et assurer la mise en place de partenariats de diffusion.
- Définir les stratégies et la logistique pour la diffusion.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.
- S'assure de la conformité des documents en regard des lois, règlements et normes en santé et sécurité du travail.
- Partenaire dans la diffusion de l'information pour la partie prévention des accidents du travail.

Activité en 2013

- Une rencontre en octobre 2013.

Comité et sous-comité de concertation Abitibi

Mandat du comité

- Le but de ce comité est d'organiser une tournée régionale pour promouvoir la prévention sur les chantiers de construction.

Rôle de l'ASP

- Membre actif du comité.
- Participe à la préparation ainsi qu'à la tournée (1 semaine).

Activités en 2013

- Trois rencontres et une conférence téléphonique ont eu lieu pour préparer la tournée annuelle qui portera sur l'élingage.
- Une entrevue vidéo avec un spécialiste en élingage du CFMA a été tournée et transmise aux membres du comité.
- Des recherches techniques sur l'élingage ainsi que sur les accidents reliés aux mauvaises pratiques d'élingage ont été aussi effectuées.
- Plus de **400 travailleurs** ont été rencontrés lors des visites de chantier de la tournée.

Comité régional Outaouais

Mandat du comité

- Améliorer les conditions de santé et sécurité du travail sur les chantiers de la région.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.
- En 2013, l'ASP a également fait une présentation de ses produits et services.

Activité en 2013

- Assiste à une rencontre du comité.

Comité SST Association des maîtres couvreurs du Québec (AMCQ)

Mandat du comité

- Améliorer les conditions de santé et sécurité du travail pour les couvreurs sur les chantiers.
- Il y a environ 4 réunions par année de ce comité.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe activement à ce comité.

Activités en 2013

- Assiste à une rencontre du comité.
- L'ASP offre des services de conseils au sujet de l'utilisation de la scie à chaîne sur les chantiers de construction.
- Elle développe une nouvelle formation sur la découpeuse à disque.

Sous-comité québécois sur la considération du genre dans les interventions préventives en ergonomie

Mandat du comité

- Réflexion sur des questions liées aux connaissances du fonctionnement humain, aux méthodes et outils d'analyse de l'activité de travail, aux dimensions légales et aux considérations éthiques pour comprendre les interactions entre genre, sexe biologique, activité de travail, interventions ergonomiques et

Conseil et assistance technique

amélioration de la santé des femmes et des hommes. Ce groupe a sa pertinence pour stimuler la recherche et la pratique d'une ergonomie qui considère le genre dans la compréhension des expositions aux facteurs de risques, des lésions professionnelles et de leur prévention.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe ponctuellement à ce comité.
- Recueil d'informations pertinentes.
- Échange et transfert de pratique avec les chercheurs et autres praticiens en sst.

Activité en 2013

- Une rencontre.

Sous-comité du Code de sécurité : Appareils de levage de travailleurs

Mandat du comité

- Apporter des modifications au Code de sécurité afin d'améliorer et encadrer l'utilisation des appareils de levage de travailleurs.

Rôle de l'ASP

- L'ASP participe ponctuellement à ce comité.
- Recueil d'informations pertinentes.
- Échange et transfert de pratique avec les chercheurs et autres praticiens en sst.

Activité en 2013

- Une rencontre.

Partenariat et collaboration

L'impact de la synergie entre les partenaires de notre industrie en vue de contribuer à la prévention des accidents et des lésions ne peut qu'être positif.

C'est pourquoi, en 2013, l'ASP a poursuivi ses collaborations avec les organismes œuvrant à l'amélioration des conditions de santé et de sécurité sur les chantiers :

- l'Association provinciale des construc-teurs d'habitations du Québec (APCHQ) – tournée provinciale – Présentation de l'ASP et sensibilisation à la gestion préventive;
- l'Association de la construction du Québec (ACQ) – jury pour le prix *Mutuelle de prévention* – Participation au projet d'une vidéo destinée aux gestionnaires et aux travailleurs « Votre accueil, un premier pas vers la sécurité »;
- l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) – 26 sessions de formation pour les agents de sécurité en apprentissage;
- la Commission de la construction du Québec (CCQ) – Formation des inspecteurs « Éléments de prévention en santé et sécurité du travail »;

- l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) – Fiche de prévention *Les systèmes d'ancrage de garde-corps sur des toits plats*;
- l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQTQ) – jury pour le prix *Gestion de la prévention* – Formation *Organisation de la circulation sur les chantiers de construction et manœuvres de recul* (sessions pilotes);
- *Canadian Federation of Construction Safety Associations* (CFCSA), Fédération canadienne des associations de la sécurité dans la construction – conformité au programme COR™ (*Certificate of Recognition Program*) pour les entreprises québécoises.

Autres ASP

- Mentionnons enfin que l'ASP Construction a poursuivi, en 2013, ses collaborations avec les autres associations sectorielles paritaires par le biais d'échanges de services, de sessions de formation inter-ASP et de distribution de documents.



Ententes interprovinciales

Mobilité des entreprises et de la main-d'œuvre

En ce qui a trait à la mobilité de la main-d'œuvre et des entreprises au niveau pan canadien, l'ensemble des provinces exige maintenant, des entreprises provenant d'une autre province, que leur association de sécurité produise une lettre attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail. Notons que la majorité des autres provinces canadiennes a adhéré au programme COR (*Certificate of Recognition*).

Pour ce faire, une entreprise québécoise qui désire soumissionner sur un projet de construction publique dans une autre province doit produire un audit en prévention qui sera validé par l'ASP Construction qui par la suite émettra une lettre attestant de la qualité de l'entreprise au plan de la prévention de la santé et de la sécurité du travail pour l'obtention d'une « Letter of good standing ».

L'ASP Construction a assisté les 11 entreprises suivantes dans leurs démarches pour obtenir l'autorisation de soumissionner dans une autre province :

- Groupe Canam pour un projet en Saskatchewan
 - OHL Canada pour un projet en Alberta
 - OHL Canada pour un projet au Manitoba
 - OHL Canada pour un projet en Saskatchewan
 - OHL Canada pour un projet en Colombie-Britannique
- De plus, l'ASP répond régulièrement à des demandes d'information soit par téléphone ou par courriel au sujet des équivalences de formation en santé et sécurité du travail entre provinces.
- Allen Entrepreneur Général Inc. pour un projet au Nouveau-Brunswick
 - Boréa Construction pour un projet en Nouvelle-Écosse
 - Construction BML pour un projet au Nouveau-Brunswick
 - Équipement de Théâtre G.C. pour un projet en Alberta
 - •Groupe Canam pour un projet en Colombie-Britannique
 - Groupe Canam pour un projet à Terre-Neuve

Centre de documentation

Le Centre de documentation de l'ASP Construction, unique centre spécialisé en santé et sécurité du travail dans le domaine de la construction au Québec, a maintenu ses activités afin de rendre accessible à ses clientèles et aux employés de l'ASP toutes documentations utiles pour répondre à leurs besoins.

Au cours des dernières années et particulièrement en 2013, l'affluence au Centre de documentation ne s'est jamais démentie comme en témoigne les activités suivantes :

- 694 prêts de documents;
- 221 recherches dans les banques de données;
- 384 recherches factuelles;
- 200 documents acquis et ajoutés à la collection.

Également, nous avons poursuivi le développement de notre collection et le traitement de documents afin de supporter les clientèles dans leurs recherches documentaires.

Le Centre de documentation, c'est :

8 855 documents en SST
répartis en :



Volumes – Guides – Brochures –
Rapports de recherche – DVD



Normes CSA, ANSI, ASME, etc.



Périodiques spécialisés



Ouvrages de référence



Consultation en ligne de lois, de
règlements, de rapports d'enquête et
de fiches de données de sécurité
(SIMDUT)



Service de référence



Service de prêt



Rapport du trésorier

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport financier de l'ASP Construction pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2013.

Pour cette période, l'excédent des produits sur les charges a été de 272 659 \$.

Les produits totalisant 3 846 362 \$ proviennent de différentes sources, soit le montant versé par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la vente de matériel didactique et de publications de l'ASP Construction, la gestion du programme Émission des attestations du cours *Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction* en vertu de l'entente conclue avec la CSST et enfin, les intérêts de placements.

Les charges ont totalisé 3 573 703 \$. Elles se répartissent en trois catégories, à savoir les traitements (qui incluent les salaires ainsi que les avantages sociaux privés et publics), le fonctionnement et les immobilisations.

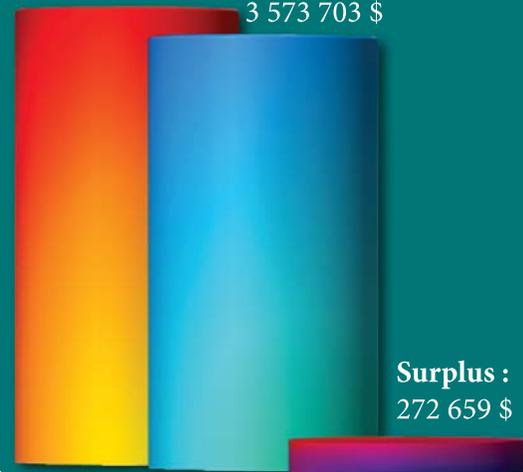
Lors des réunions du conseil d'administration, l'évolution des produits et des charges de chaque période intermédiaire y a été déposée et présentée afin d'en mesurer la répartition et d'obtenir l'assurance légitime que les ressources financières sont utilisées de la manière la plus judicieuse possible. Cette façon de faire permet aux administrateurs d'avoir un juste aperçu de la situation financière de l'ASP Construction et d'exercer, s'il y a lieu, un contrôle sur les dépenses à venir.

Le rapport de l'auditeur indépendant, SLBO comptables professionnels agréés inc., présente tous les détails financiers de l'ASP Construction pour l'année 2013.

Excédent des produits sur les charges

Produits :
3 846 362 \$

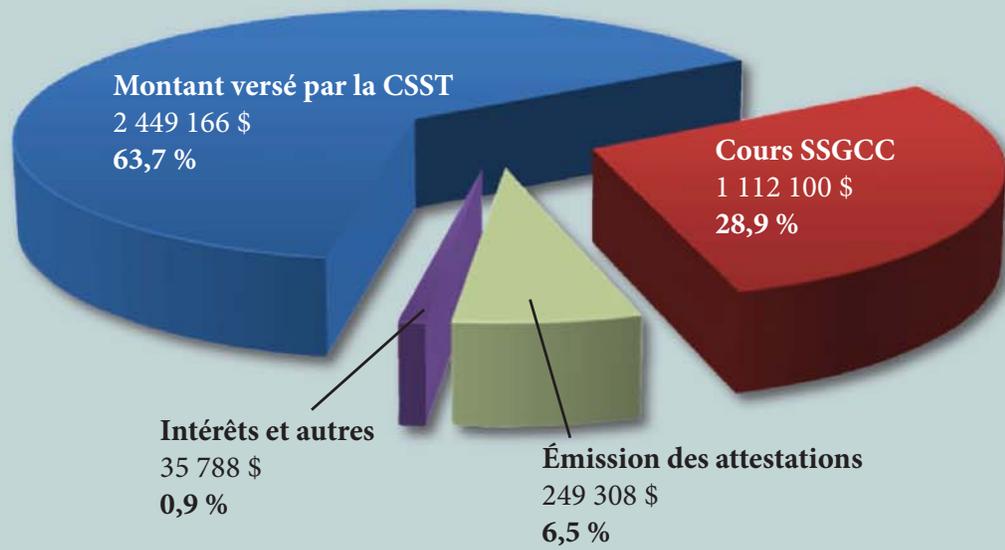
Charges :
3 573 703 \$



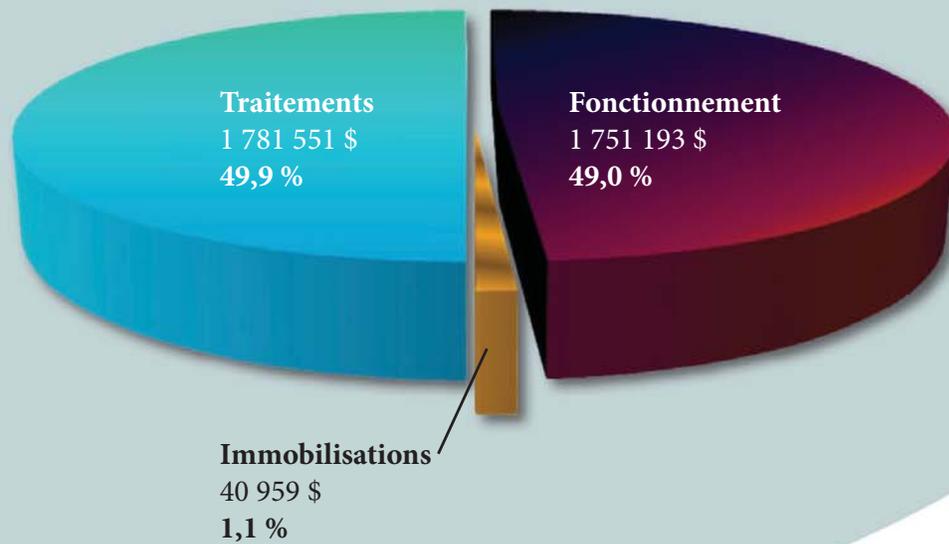
Surplus :
272 659 \$


Jean-François Arbour

Répartition des produits : 3 846 362 \$



Répartition des charges : 3 573 703 \$





asp
construction

Association pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction
Tél. : 514 355-6190 1 800 361-2061 www.asp-construction.org